

Site de traitement des déchets ménagers de Treffieux



Dans les années 90, les élus du SICTOM* Nozay-Guémenée ont eu beaucoup de difficultés à faire entendre ce qu'ils voulaient en matière de traitement des ordures ménagères, tant était grande l'opposition à l'enfouissement, surtout près de chez soi.

En effet, les décharges mal tenues de l'époque, souillant la nature, favorisaient le rejet de ce genre de projet. Apporter la preuve d'un bon fonctionnement sans nuisance d'un Centre d'Enfouissement Technique (CET) fut le « défi » lancé en 1995 à Treffieux par les élus du Sictom devenu Syndicat Mixte Centre-Nord Atlantique (SMCNA) en 2000.

Depuis 1995, la bonne tenue du site de TREFFIEUX et le bon fonctionnement des installations tiennent de la collaboration entre le SMCNA propriétaire du centre des briouilles et l'exploitant.

De plus, les élus du Syndicat Mixte ne sont pas contents d'enfouir les ordures ménagères. Ils ont investi largement dans le tri et la valorisation avec la création d'un centre de tri des emballages en 2000.

Aujourd'hui, le CET devenu ISDND** est cité comme une référence départementale, représentant une petite unité bien maîtrisée et adaptée aux zones rurales.

Après une démarche de recherche de sites menée de 2002 à 2005 les élus ont décidé de réserver des terres dans le cadre des PLU***, des Communautés de Communes pour ouvrir de futures unités de traitement et ainsi pérenniser le traitement des déchets ménagers sur le territoire du SMCNA.

* Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères

** Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux

*** Plan Local d'Urbanisme

Territoire du Syndicat Mixte Centre - Nord Atlantique

Le site des Briouilles a pour vocation le traitement des ordures ménagères par enfouissement, ainsi que le tri des emballages, du verre et du papier qui sont ensuite recyclés.

- ▶ 5 Communautés de Communes
- ▶ 40 communes
- ▶ 140 000 habitants



L'engagement du SMCNA auprès de la population

- Un site bien géré en limitant les nuisances :
 - Conforme aux normes de protections environnementales et à l'arrêté d'exploitation.
 - Un engagement vis-à-vis de l'environnement : site certifié ISO14001 depuis le 28/12/2010.
- Un site sous contrôle de la collectivité :
 - Responsabilité des élus en cas de problème.
 - Volonté de recherche de nouvelles techniques. pour le traitement des biogaz et pour le traitement des lixiviats.
- Une maîtrise de la production de déchets enfouis :
 - Une dynamique dans le tri des déchets.
 - Ouverture d'une recyclerie sur le territoire.
 - Engagement dans un programme de prévention des déchets avec les Communautés de Communes adhérentes.
 - Création à venir de nouvelles filières de tri en déchèteries.

SYNDICAT MIXTE CENTRE- NORD ATLANTIQUE

Tri et traitement des déchets ménagers

9, rue de l'église - Maison des Services Intercommunaux - 44170 Nozay
Tél. : 02 40 79 51 48 - Fax : 02 40 79 51 50

Contact pour visite : Marie-Annick Lebordais
Tél : 02 40 79 49 84 - 02 40 79 51 57

www.smcna.fr
accueil@smcna.fr